



CT DGAC DU 7 SEPTEMBRE 2018

## FIN DE RÈGNE A LA DGAC !

Ce CT de rentrée a été l'occasion de retrouver une direction manifestement sur la sellette et sur la défensive. L'occasion également de constater, une nouvelle fois, que le protocole ne garantit ni le maintien des effectifs (ICNA notamment), ni le statut des agents puisqu'il vient d'entériner la fin du statut des Ouvriers d'État en permettant l'embauche de contractuels sur leurs missions. Les élections des 4, 5 et 6 décembre prochains seront l'occasion d'élire au CT DGAC, plus nombreux encore, des représentants USAC-CGT défendant les agents et l'avenir d'une DGAC modernisée, ancrée dans la Fonction publique d'État avec l'ensemble de ses missions et disposant des moyens indispensables à son fonctionnement.

### DÉCLARATION LIMINAIRE SUR LES RAPPORTS CAPO-CANELLAS ET CAP 2022

Suite à la déclaration de l'USAC-CGT dénonçant l'absence de réaction de la Direction suite à la publication du rapport du Sénateur V. Capo-Canellas (consultable [sur notre site internet](#)), la direction a tenté de justifier son (non) positionnement. Tout en admettant que les personnels ont légitimement pu se sentir injustement mis en cause, le DG a expliqué son absence de soutien par le contexte médiatiquement tendu avec les grèves à Aix et son incapacité à se défendre à ce sujet. Quant aux préconisations de transformation de la DGAC en agence de services, il ne s'agirait que d'une proposition du CAP 2022 n'engageant pas le gouvernement (défense de rire !) et il (le DG) serait le meilleur garant de la DGAC unie dans la Fonction publique d'État.

L'USAC-CGT ne saurait se contenter de justifications aussi confuses que peu convaincantes, données par une direction sur la défensive. Nous n'avons pas la naïveté de croire que le CAP 2022 ne s'est réuni et n'a établi son rapport que pour qu'il finisse aux oubliettes, alors même qu'il va dans le sens d'un gouvernement annonçant le démantèlement du service public, la fin du statut des fonctionnaires et la suppression de leur régime de retraite ! Si nous ne pouvons que nous satisfaire que le DG soit devenu un défenseur de la DGAC unie dans la Fonction publique d'État, nous avons les plus grands doutes sur le fait que cela suffise à la préserver. Nous n'occultons pas non plus les questions relatives à la préservation de l'intégralité des missions et des moyens correspondants à ces besoins.

**L'USAC-CGT alerte les personnels sur les lourdes menaces qui planent sur la DGAC et les appelle à se mobiliser pour leur statut, leurs conditions de travail, leur retraite et ce service au public auquel ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.**

### PIPC - PRIME ANNUELLE DGAC POUR TOUS

Cette prime égalitaire pour tous a été instaurée à la DGAC à la demande de l'USAC-CGT au protocole 2013. Le SNCTA s'y opposait jusqu'à présent. Lors de ce CT, tous les syndicats ont voté pour et nous nous en félicitons. Cette prime sera revalorisée à 200€ par an. Les deux années 2016 et 2017 seront mises en paye en fin d'année 2018. Nous continuerons à lutter pour convaincre nos partenaires de revendiquer avec nous un montant annuel plus significatif.

## ASTREINTE TECHNIQUE À WALLIS ET FUTUNA

Malgré la demande de l'USAC-CGT, l'administration n'a pas pu préciser le nombre exact d'agents qui seront concernés par cette astreinte. Bien que **l'USAC-CGT ne soutienne pas la mise en place d'astreintes**, elle demande que pour une astreinte semaine sur l'année il y ait au minimum 5 personnels concernés, pour ne faire qu'une astreinte par mois.

L'USAC-CGT, l'UNSA et la CFDT se sont abstenus. Le SNCTA et FO ont voté pour.

## ARRÊTÉ RELATIF À LA 1<sup>RE</sup> QUALIFICATION TSEEAC

Depuis quelques années, des Ouvriers d'État sont recrutés pour assurer les fonctions « Électrotechnique » et « Logistique » à la place de TSEEAC. La DGAC voudrait supprimer ces disciplines du texte TSEEAC dans le même temps où le gouvernement veut imposer le remplacement des Ouvriers d'État par des contractuels. **L'USAC-CGT s'oppose au recrutement de contractuels à la place d'Ouvrier d'État**.

L'USAC-CGT, CFDT et le SNCTA ont voté contre. FO et l'UNSA ont voté pour.

## LICENCE ATSEP

Dans le même contexte politique que le point précédent, avec la volonté absolue de remplacer les Ouvriers d'État par des contractuels, la DSNA veut modifier les textes de la licence ATSEP (IESSA, TSEEAC et OE) pour en exclure les Ouvriers d'État et les remplacer par des contractuels.

**Pour l'USAC-CGT, c'est un refus catégorique.**

L'USAC-CGT, FO et l'UNSA ont voté contre. La CFDT a voté pour. Le SNCTA s'est abstenu.

## ARRÊTÉ SUR LA FORMATION INITIALE TSEEAC

L'ensemble des formations initiales ENAC pour les TSEEAC s'inscrivent maintenant dans le processus d'habilitation LMD (Licence – Master – Doctorat). Un diplôme de niveau « Licence » sera délivré aux nouveaux diplômés TSEEAC.

Vote unanime pour.

## ARRÊTÉ COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF DGAC)

La DGAC a proposé un arrêté pour cadrer la mise en place du CPF, aide à la formation de projet personnel. Au ministère, l'administration octroie 3500€ pour chaque action de formation. Même si la DGAC propose de ne pas limiter le plafond financier pour ceux qui n'ont pas de diplôme, elle ne propose que 2000€ par projet global de formation aux autres personnels. L'USAC-CGT a demandé à corriger le texte sur la base de 3500€ par action de formation pour être en cohérence avec le texte ministériel, mais la DGAC n'a proposé de prendre en compte que deux actions de formation par projet, soit 2 fois 2000€.

L'USAC-CGT et le SNCTA se sont abstenus. L'UNSA, la CFDT et FO ont voté pour.

## QUESTIONS DIVERSES :

### Prestataire de voyage

A la demande de l'USAC-CGT, la DGAC va recenser les difficultés encore rencontrées par les différents services pour faire un bilan avec le prestataire à la fin du mois de septembre. La DGAC appliquera si nécessaire des pénalités pour faire corriger la prestation. A suivre en octobre !

### Utilisation des véhicules de service

Suite aux demandes répétées de l'USAC-CGT, la DGAC promet enfin qu'une note sera diffusée aux personnels à l'automne 2018 pour clarifier l'utilisation de ces véhicules ainsi que la couverture des assurances.

### Retranscription et diffusion de messages radio et données ATC sur internet

De plus en plus, des retranscriptions de messages radio des fréquences de contrôle sont diffusées sur internet, via des réseaux sociaux. Des sites spécialisés permettent même d'écouter les fréquences ou de visualiser le trafic aérien sur le territoire français. L'USAC-CGT a demandé à la DGAC de vérifier le cadre juridique et légal de ces transcriptions. Après étude juridique, la DGAC pense qu'elles relèvent du code pénal sur les communications électroniques et qu'elle pourrait porter plainte. Cependant elle souhaite dans un premier temps prendre contact avec ces sites pour les sensibiliser sur les risques qu'ils encourent. A suivre donc...

### Recrutements 2017 et 2018

Par manque de candidats notamment chez les ICNA et IESSA, les recrutements voulus et obtenus par l'intersyndicale n'ont pas tous été concrétisés.

**L'inscription du nombre de recrutements dans le protocole n'a pas ajouté de garantie sur les effectifs, contrairement à ce qu'annonçaient les signataires.**

Les pertes enregistrées en 2017 et 2018 ne seront probablement pas compensées en 2019. Il faudra donc prendre de nouvelles décisions pour contraindre l'administration à respecter ses engagements.

### Perte de prime pour certains agents dans le nouveau régime RIST

Des ICNA ayant franchi le cap des 16 ans d'exercice de la licence n'obtiennent plus, dans le RIST, le même niveau de primes. SDP a confié que les textes du RIST avaient été écrits très (trop?) rapidement. La DGAC organisera, le 26 septembre, une réunion pour recenser tous les cas avec des difficultés. L'USAC-CGT demande à prendre aussi en compte le cas des élèves IEEAC à l'ENAC ayant perdu une prime, mais l'administration considère, évidente mauvaise foi à l'appui, « que ce n'est pas la même chose » !

---

**Pour des élus défendant  
le service public du transport aérien, le statut,  
les conditions de travail, de rémunération et  
de retraite des personnels,**

**les 4, 5 et 6 décembre prochain,  
PRENEZ LE CONTRÔLE, votez USAC-CGT**